

Pomme de Terre

Picardie

N° 16

19 juillet 2011

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale ; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

SITUATION GENERALE

Stade des cultures Fin floraison ; début sénescence.

ALTERNARIA

La maladie est observée sur les variétés LADY CLAIRE, TARANIS, AMYLA, MARKIES, MARABEL et LISETA.

Les conditions climatiques de ces dernières semaines occasionnent un stress de la plante et l'expression de symptômes d'Alternariose.



Symptômes d'Alternariose sur feuilles basses de la plante :
variété MARKIES (Photo :FREDON de Picardie)

MILDIYOU

Observations : La situation sanitaire en parcelle reste saine.

Néanmoins, des symptômes de mildiou bien sporulants (tiges et feuilles) sur tas de déchets ont été observés sur la commune de Laversines (02).

Si les conditions météorologiques (pluie) persistent, nous pourrions nous acheminer vers une période de risques.

Modèle épidémiologique : De nouvelles contaminations sont enregistrées sur l'ensemble des postes climatiques. Elles devraient donner lieu à des sorties de taches sur la période du 20 au 23 juillet (Cf tableau : situation épidémiologique poste par poste). Le niveau de risque est hétérogène en fonction des secteurs (de nul à fort).

- ◆ **Mildiou** : Situation saine en parcelle. Un cas constaté sur tas de déchets dans le département de l'Aisne.
- ◆ **Alternariose** : Symptômes présents en parcelles.
- ◆ **Pucerons** : Absents en parcelles et en systèmes de piégeages.
- ◆ **Auxiliaires** : Très actifs en parcelle.

Situation épidémiologique poste par poste au 18 juillet 2011

Postes climatiques	Génération	Date prévue de sortie de tache	Potentiel de sporulation	Pluie semaine écoulée (mm)
Amiens	9	à partir du 23 juillet	Moyen	15,5
Assainvillers	7	à partir du 20 juillet	Moyen	21
Attilly	8	à partir du 20 juillet	Moyen	20,5
Beauvais (MF) 60639001	5	à partir du 20 juillet	Nul	15,3
Beines	9	à partir du 20 juillet	Fort	21,5
Bernaville (MF) 80086002	10	à partir du 23 juillet	Fort	34,4
Braine (MF) 02110002	6	à partir du 15 juillet	Nul	16,8
Coucy-la -Ville	9	à partir du 20 juillet	Moyen	27
Ebouleau	7	à partir du 20 juillet	Nul	27,5
Forte	11	à partir du 22 juillet	Fort	18
Hérissart	11	à partir du 23 juillet	Fort	34,5
Inval (Abbeville)	7	à partir du 23 juillet	Moyen	30,5
La Houssoye	7	à partir du 19 juillet	Fort	
Marcelcave	7	à partir du 20 juillet	Moyen	21,5
Marchais	7	à partir du 20 juillet	Fort	27
Pleine Selve	9	à partir du 20 juillet	Faible	16,5
St Arnout (MF) 60566001	8	à partir du 20 juillet	Faible	18,1
St Just en Chaussée	9	à partir du 20 juillet	Moyen	28
Roye (Solente)	7	à partir du 20 juillet	Fort	25,5
Vauvillers	10	à partir du 23 juillet	Fort	21,5
Verdilly	5	à partir du 20 juillet	Moyen	29
Vic sur Aisne	9	à partir du 20 juillet	Moyen	30,5
Vron	9	à partir du 23 juillet	Moyen	35,5

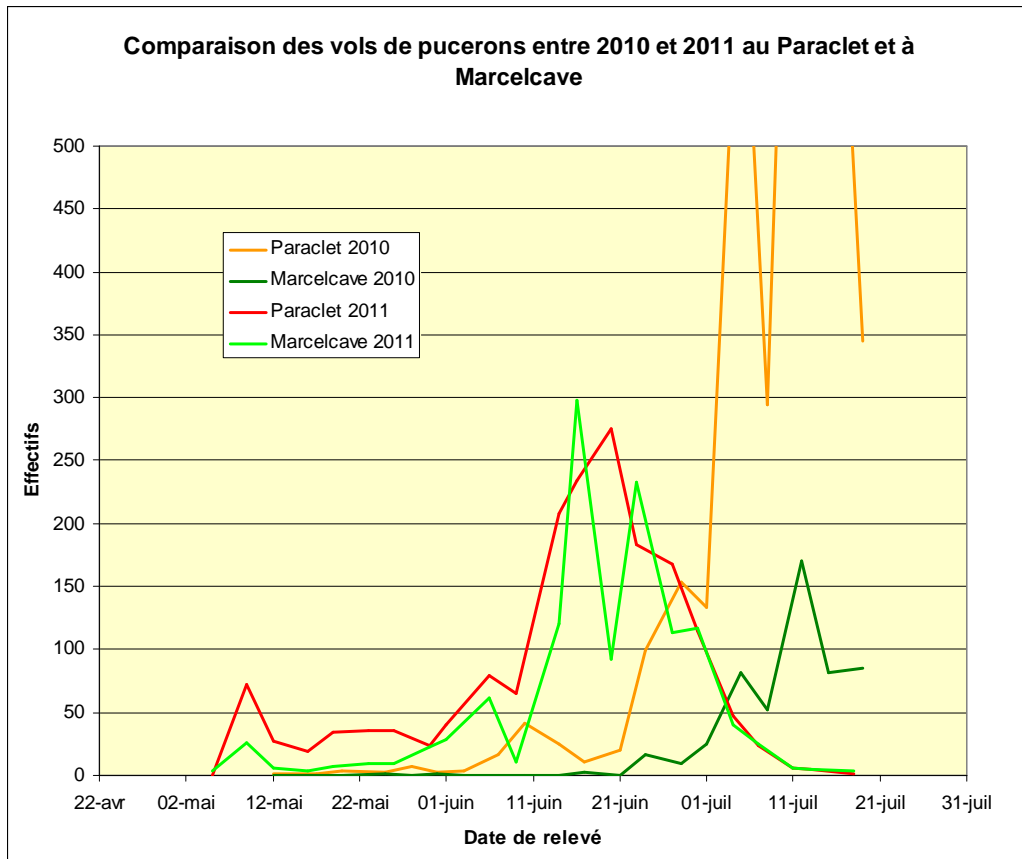
Le modèle **Milsol** indique le niveau de risque par l'indice « **potentiel de sporulation** ».

- **Des potentiels de sporulation nuls** : (absence de tache active) les conditions climatiques favorables ne permettent pas une production significative d'inoculum sur les postes de Beauvais, Braine, Ebouleau.
- **Des potentiels de sporulation faibles** : les conditions climatiques permettent une production significative d'inoculum et **un risque uniquement pour les variétés sensibles** sur les postes de Pleine Selve et Saint Arnout.
- **Des potentiels de sporulation moyens** : les conditions climatiques permettent une production significative d'inoculum et **un risque pour les variétés sensibles et intermédiaires**, sur les postes d'Amiens, Assainvillers, Attilly, Coucy la Ville, Inval, Marcelcave, Saint Just en Chaussée, Verdilly, Vic sur Aisne et Vron.
- **Des potentiels de sporulation forts** : les conditions climatiques permettent une production significative d'inoculum **quelle que soit la sensibilité variétale**, sur les postes de Beines, Bernaville, Forté, Hérissart, La Houssoye, Marchais, Roye et Vauvillers.

INSECTES

Suivi pucerons ailés en cuvette

Le nombre de pucerons ailés est quasi nul : 1 et 3 ailés sont répertoriés respectivement dans les cuvettes situées sur les sites du Paracllet et de Marcelcave.

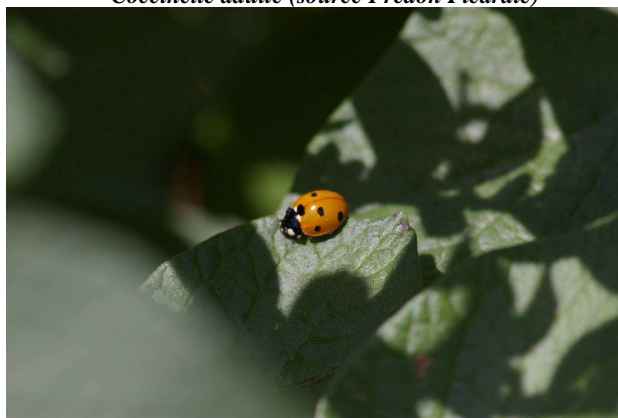


Pucerons aptères en parcelles

La tendance observée dans les pièges se confirme également sur la présence d'aptères en végétation. Sur les 16 parcelles observées cette semaine, aucune ne présente la présence d'aptères.

Rares sont les parcelles où la présence d'auxiliaire n'est pas constatée (coccinelle). Leur présence a permis une bonne régulation des populations de pucerons.

Coccinelle adulte (source Fredon Picardie)



Doryphores

Sur tas de déchets non gérés, des larves de doryphores issues de la 2^{ème} génération sont observées Cuisy en Almont (02), Laversines (60) et Villers Carbonnel (80).

En parcelle, très ponctuellement, des adultes et larves au stade L2 sont repérés en parcelle (Maucourt 80).

Cicadelles

Des cicadelles sont observées sur une parcelle à Esmery Hallon.

A ce jour, la nuisance des cicadelles n'est pas connue.



Eupteryx atropunctata (source Fredon Picardie)

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Picardie : Arvalis Institut du Végétal, CETA de Ham, CETA des Hauts de Somme, Expandis, GITEP, Mac Cain, NORIAP, Roquette, Féculerie de Vic, Pom'Alliance, Chambre d'Agriculture de la Somme, Comité Nord, FREDON Picardie, Intersnack, SRAL de Picardie, Touquet Savour, Lambwestoen Meijer. Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière **Pomme de terre** : B. Poutrain - GITEP - V. Pinchon- FREDON PICARDIE.

Directeur de la publication : Hubert DUEZ - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Picardie -19 bis rue Alexandre Dumas - 80 096 AMIENS - Tél. : 03 22 33 69 33 Fax: 03 22 33 69 99
Publication gratuite, disponible sur les sites Internet www.draaf.picardie.agriculture.gouv.fr et www.chambres-agriculture-picardie.fr -

Coordination et renseignements : Renée PREVOST- Chambre d'Agriculture de Picardie – Tél : 03 22 93 51 20 - E-mail : r.prevost@somme.chambagri.fr. **Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.**